



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/2001/2/Add.7
6 novembre 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
Session ordinaire de 2001

Rapports quadriennaux (1996-1999), présentés par l'intermédiaire du
Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du
Conseil économique et social

Note du Secrétaire-général

Additif

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Conseil universitaire pour le système des Nations Unies	3
2. Association pour la prévention de la torture	7
3. Centre for Social Research	10
4. Association internationale de droit pénal	13
5. Mahila Daksta Samiti	16
6. Word of Life Christian Fellowship	18
7. Youth for Unity and Voluntary Action	21

1. CONSEIL UNIVERSITAIRE POUR LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

(Statut consultatif général accordé en 1996)

Le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies, dont le siège se trouve maintenant à Yale University, a d'abord été créé en 1987 au Dartmouth College en tant qu'association internationale d'universitaires, d'enseignants et de spécialistes et autres prenant une part active aux travaux et à l'étude du système des Nations Unies et des organisations internationales en général. Les membres ont l'intérêt commun consistant à promouvoir et à appuyer l'éducation, les écrits et la recherche qui encouragent la coopération mondiale et qui contribuent à la compréhension des Nations Unies et des questions internationales.

Composition

Au cours des quatre dernières années, le nombre de membres particuliers du Conseil sont demeurés constants, soit environ 900 membres par an. La composition institutionnelle a varié de 41 à 46 institutions par an. Entre juillet 1996 et juin 1997, les membres internationaux ont représenté 45,7 % du total, entre juillet 1997 et juin 1998, 48 %, entre juillet 1998 et juin 1999, 52 % et de juillet 1999 à juin 2000, 52 %. Les étudiants membres représentaient 24,8 % en 1997/98, 22 % en 1998/99 et 25 % en 1999/2000. Le taux de renouvellement a été de 85 % en 1996/97, 80 % en 1997/98, 76 % en 1998/99 et 79 % en 1999/2000. Le tableau ci-dessous représente une ventilation géographique de la composition au cours des quatre dernières années :

Lieu	Membres (1996-1997)				Membres (1997-1998)				Membres (1998-1999)				Membres (1999-2000)			
	P.	%*	I.	%	P.	%*	I.	%	P.	%*	I.	%	P.	%*	I.	%
Canada	80	8,8	3	6,5	81	9,3	2	4,9	81	9,4	2	4,4	76	8,7	3	6,1
Mexique	10	1,1	0	0	8	0,9	0	0	14	1,6	2	4,4	16	1,8	3	6,1
Etats-Unis	495	54,3	27	58,7	451	52,0	23	56,1	418	48,4	25	55,6	422	48,3	25	51,0
Afrique	11	1,2	0	0	11	1,3	0	0	17	2,0	1	2,2	16	1,8	1	2,05
Amériques et Caraïbes	21	2,3	1	2,2	21	2,4	1	2,4	24	2,8	1	2,2	29	3,3	1	2,05
Moyen-Orient									7	0,8	0	0	5	0,6	0	0
Asie centrale/du Sud	7	0,8	0	0	10	1,2			3	2,0	0	0	6	0,7	0	0
Asie de l'Est	71	7,7**	3	6,5**	64	7,4**	3	7,3**	39	4,6	1	2,2	42	4,8	1	2,05
Asie du Sud-Est, Australie									17	2,0	0	0	18	2,1	0	0
Europe orientale/centrale	9	1,0	1	2,2	10	1,2	1	2,4	3	0,3	1	2,2	15	1,7	1	2,05
Europe occidentale	208	22,8	11	23,9	211	24,3	11	26,9	240	27,8	12	27,8	229	26,2	1	28,6
Total	912	100,0	46	100,0	867	100,0	41	100,0	863	100,0	45	100,0	874	100,0	49	100,0
* Les membres particuliers comprennent les représentants institutionnels.																
** Ces statistiques comprennent l'Asie, le Pacifique et l'Australie																

Abréviations : P. = Particuliers; I. = Institutions.

/...

Financement

Entre 1996 et 2000, les sources de financement comprenaient la Ford Foundation, la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, l'Université des Nations Unies, et les revenus tirés des cotisations des membres et de la vente de publications. En 1998/99, la subvention servant aux activités de base, fournie par la Ford Foundation a été transférée de la Brown University à Yale University, donnant ainsi au nouveau secrétariat le financement nécessaire à l'administration des programmes, projets et publications de base.

Relations avec le Secrétariat des Nations Unies

Le Conseil universitaire continue d'entretenir de solides relations avec plusieurs départements du Secrétariat des Nations Unies, notamment le Cabinet du Secrétaire général (Kofi Anan est un membre de longue date du Conseil), l'Université des Nations Unies, les départements des opérations de la paix, des affaires humanitaires et des affaires politiques et le Service de la formation et du perfectionnement du personnel du Bureau de la gestion des ressources humaines. Le Conseil universitaire est une organisation non gouvernementale affiliée au Département de l'information et est doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Programme et gouvernance

Réunion annuelle

Plus de 120 universitaires, spécialistes et étudiants diplômés ont assisté à cette conférence de deux jours. La Réunion annuelle est composée de sessions plénières, suivies de discussions en groupes restreints, auxquelles participent des fonctionnaires des Nations Unies. Le *John W. Holmes Memorial Lecture* fait traditionnellement partie de la conférence; cet exposé est l'un d'une série d'exposés sur l'organisation internationale prononcés lors de la Réunion annuelle en honneur d'un éminent diplomate-universitaire canadien et membre fondateur du Conseil universitaire. Les réunions du Conseil d'administration et du personnel de direction du Conseil universitaire se tiennent également lors de la Réunion annuelle. Les conférences ont eu lieu chaque année entre 1996 et 2000 à Turin (Italie), San José, Cornwallis, Nouvelle-Ecosse (Canada), New York et Oslo. La douzième Réunion annuelle, organisée en coopération avec le Bureau des Nations Unies du Secrétaire général adjoint aux affaires extérieures, a été tenue au Siège des Nations Unies.

Atelier d'été du Conseil universitaire/Société américaine de droit international

L'atelier a pour objectif d'encourager de nouvelles directions dans les études sur les organisations internationales et les études juridiques connexes, d'établir et de renforcer les contacts entre les universitaires s'intéressant au droit et aux relations internationales et les fonctionnaires des Nations Unies et de stimuler l'enseignement et la recherche dans ces domaines. L'atelier d'été choisit, sur une base concurrentielle, de 20 à 25 participants; cinq font partie du personnel des Nations Unies et sont présélectionnés séparément par les Nations Unies. L'atelier comprend des exposés faits par des experts et facilite l'interaction avec ces derniers; des exercices et des débats axés sur l'établissement de liens plus étroits entre les universitaires et les

spécialistes; le renforcement des compétences dans l'enseignement, la recherche et les écrits sur les organisations internationales; et des exposés par les participants.

Attribution de prix pour des thèses

Afin d'investir dans la future génération d'universitaires, le Conseil universitaire, avec un appui financier de la Ford Foundation, a mis en place un programme d'attribution de prix sur concours à l'intention d'un ou deux scientifiques sociaux ou juristes. L'allocation de 10 000 dollars est accordée à des individus ayant atteint la phase finale de leur thèse traitant de questions institutionnelles du système des Nations Unies.

Gouvernance mondiale : Examen du multilatéralisme et des organisations internationales

Le lauréat du Prix de l'Association of American Publishers pour le "meilleur nouveau journal 1996", *Global Governance*, est un journal universitaire référencé, publié par Lynne Rienner Publishers et distribué aux membres du Conseil universitaire. Ce journal est une entreprise conjointe du Conseil universitaire et de l'Université des Nations Unies.

Série "Brown Bag"

Le Conseil universitaire a lancé une série officieuse de déjeuners-débats, appelés "brown bags" tenus au Département des affaires politiques des Nations Unies avec Jehangir Khan. Alfred Stephen (Fédéralisme), Ruth Wedgwood (Cour pénale internationale), Priscilla Hayner (Commissions d'établissement des faits), Susan Cook (Programme sur le génocide cambodgien) et Peter Wallensteen (Conflit mondial) sont quelques-uns des orateurs qui ont participé à cette série.

Service Internet et Listserver

Le Conseil universitaire a une page sur le World Wide Web constituant un lien utile avec les sites et documents thématiques intéressant les membres du Conseil universitaire, et contenant des informations à jour sur les programmes, projets et publications en cours et futurs du Conseil universitaire. Par l'intermédiaire du Listserver, le Conseil universitaire parraine également une discussion de groupe avec la Section des organisations internationales de l'International Studies Association.

Séminaires de recherche du Conseil universitaire-Yale University

A l'occasion des Etudes des Nations Unies, le Kempf Fund de Yale University a coparrainé, en octobre 1998, une conférence intitulée "United Nations responses to insecurity" (Mesures prises par les Nations Unies face à l'insécurité). En mars 2000, la deuxième des conférences parrainées par le Kempf Fund a été tenue avec le concours de la Yale Law School et était intitulée "Rebuilding societies in transition" (Reconstruction des sociétés en transition).

Activités de liaison

L'Université des Nations Unies (UNU) et le secrétariat poursuivent leurs relations dans le cadre de *Global Governance* et il a été négocié un financement de l'UNU afin d'assurer la participation de cinq jeunes universitaires de pays en développement aux Réunions annuelles du Conseil universitaire.

L'International Studies Association (ISA), en particulier ses sections chargées des organisations internationales (International Organization - IO) et du droit international (International Law - IL), outre qu'elles assurent le fonctionnement du Listserver ACUN-IO, qui comprend actuellement plus de 400 abonnés, ont collaboré avec le Conseil universitaire à la réalisation d'un grand nombre de projets, en coparrainant des réceptions lors des Réunions annuelles. En outre, Thomas G. Weiss, ancien Directeur exécutif du Conseil universitaire, a été élu Président de la Section chargée des organisations internationales de l'ISA et Craig Murphy, rédacteur-en-chef associé de *Global Governance*, est maintenant Président de l'ISA. Le Conseil universitaire continue donc de maintenir des liens étroits avec l'ISA.

La Société américaine de droit international et le Conseil universitaire se tiennent régulièrement en contact toute l'année, particulièrement dans le cadre des ateliers d'été qu'ils coparrainent. Entre juillet 1998 et l'an 2000, la Directrice exécutive de la Société américaine de droit international, Charlotte Ku, a assumé la présidence du Conseil d'administration du Conseil universitaire. La Société américaine de droit international a aidé le Conseil universitaire à prendre de l'expansion grâce à son large réseau de juristes. Au cours de l'année 2000/01, Charlotte Ku continuera à siéger au Conseil d'administration du Conseil universitaire en tant qu'ancienne présidente.

Le Ralph Bunche Institute on the United Nations/City University of New York, dirigé par Benjamin Rivlin, avec l'assistance de Nancy Okada, demeure le Bureau de liaison du Conseil universitaire à New York.

De nouveaux partenariats ont été créés avec Nihon Kokuren Gakkai, la Korean United Nations Studies Organization, le Norwegian Institut of International Affaires (NUPI), l'University of the Americas-Puebla, l'University of Warwick et l'Association des Nations Unies pour les Etats-Unis.

2. ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA TORTURE

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

L'Association pour la prévention de la torture est une organisation non gouvernementale internationale située à Genève (Suisse). Elle a été fondée en 1977 et a pour mandat la prévention de la torture et des mauvais traitements. Dans ce contexte, elle s'efforce d'assurer le respect des normes internationales interdisant la torture et de renforcer les mécanismes visant à prévenir les mauvais traitements. L'Association gère cinq programmes : Nations Unies, Europe, Amérique latine, Afrique et Asie. L'Association se concentre sur le suivi de la mise en oeuvre des diverses normes internationales et régionales, l'élaboration de nouveaux textes juridiques et codes de conduite et la formation des organes gouvernementaux et non gouvernementaux participant ou reliés aux efforts visant à interdire la torture. En tant qu'organisation composée de membres, gouvernée par les lois suisses sur les associations, son Assemblée générale tient une session annuelle et son Conseil d'administration, deux réunions régulières, et son bureau se réunit tous les mois. L'association est composée de membres provenant de 33 pays et a un personnel international représentant dix nationalités différentes. L'Association est financée principalement par des donateurs privés, des institutions financières et les Gouvernements du Danemark, de la Suisse, de la Suède, de la Norvège et du Royaume-Uni. Elle a également un projet de financement spécial appelé "Artists against torture" (Les artistes contre la torture).

L'Association a régulièrement suivi et a participé aux sessions de la Troisième Commission de l'Assemblée générale (1998, 1999) et de la Commission des droits de l'homme (1996-1999). En 1998, l'Association a participé au dialogue de la Troisième Commission tenu entre les Etats et les organisations non gouvernementales concernant la suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action de Vienne, adoptés par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Lors des sessions de la Commission des droits de l'homme, l'Association a publié des notes d'information (1996-1999) et a fait des interventions orales (1996-1999). De plus, l'Association a assisté et a suivi de près les travaux de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (1996-1999) ainsi que ceux de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à Vienne (1998). A l'occasion de toutes ces réunions, l'Association a entrepris des dialogues avec des fonctionnaires des Nations Unies, des délégations gouvernementales et d'autres organisations non gouvernementales concernant la prévention de la torture. Particulièrement lors des réunions de la Commission des droits de l'homme, l'Association a participé très activement en suggérant des termes pouvant être employés dans les résolutions et en suivant les négociations sur les résolutions pertinentes.

L'Association accorde une attention particulière aux débats du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer un protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1996-1999) auquel elle participe activement en tant que facilitateur et expert juridique. L'Association a continué de mener à bien des recherches sur les questions internationales intéressant les délibérations du Groupe de travail, de publier des documents

pertinents et d'organiser des ateliers (1997-1999) à l'intention des diplomates et des organisations non gouvernementales.

L'Association a également étroitement coopéré avec d'autres organismes des Nations Unies. Elle suit les travaux de deux organes créés en vertu d'instruments internationaux et coopère étroitement avec ceux-ci : le Comité des droits de l'homme chargé du suivi du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Comité contre la torture, créé en vertu de la Convention contre la torture. L'Association suit régulièrement la réunion des présidents des organes conventionnels (1996-1999) et coopère avec les secrétariats de ces organes pour ce qui est de l'accès à l'information. En ce qui concerne les procédures spéciales établies par la Commission des droits de l'homme, l'Association coopère avec le Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la torture, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, le Rapporteur spécial chargé d'examiner la question des exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et le Groupe de travail sur la détention arbitraire. L'Association a participé activement à l'examen des mécanismes de la Commission des droits de l'homme (1996, 1999) et a assisté aux réunions annuelles des rapporteurs spéciaux et des représentants spéciaux.

L'Association a entrepris les autres activités suivantes :

a) Mesures prises pour mettre en oeuvre les résolutions des Nations Unies. L'Association a suivi de près la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (1996, 1997) et a oeuvré en faveur de l'élaboration par la Commission d'une procédure spéciale à ce sujet (1998, 1999). Depuis 1997, l'Association a déployé d'énormes efforts en faveur d'une campagne de ratification de la Convention contre la torture;

b) Consultations et coopération avec des hauts fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies. L'Association a collaboré avec de hauts fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme; le Haut Commissaire adjoint aux droits de l'homme, le Directeur du Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à New York; les fonctionnaires responsables des procédures spéciales de la Commission des droits de l'homme; les secrétariats de la Commission des droits de l'homme, du Groupe de travail chargé d'élaborer un protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, du Fonds de contributions volontaires pour les victimes de la torture, du Comité des droits de l'homme et du Comité contre la torture;

c) Préparation de documents. En réponse à la nécessité d'élaborer des documents juridiques relatifs aux travaux du Groupe de travail chargé d'élaborer un protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, l'Association a publié et diffusé chaque année environ 400 pochettes d'information qui sont utilisées par les délégations des gouvernements et des organisations non gouvernementales lors des sessions annuelles du Groupe de travail;

d) L'Association a contribué à l'élaboration du projet de directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations des droits de l'homme (1996-1998); elle a oeuvré en faveur de la création d'une cour pénale internationale (1997, 1998) et a participé à la Conférence de Rome (1998). Elle a participé à un certain nombre de séminaires organisés par le Haut Commissariat aux droits de l'homme, tel que le Séminaire sur les indicateurs des droits civils et politiques (1999). Elle a parrainé un séminaire d'experts (1999) qui a réuni des experts dans les domaines du désarmement et des droits de l'homme. Elle a participé à l'élaboration du "Protocole d'Istanbul" et des "principes d'Istanbul" (1998), ainsi que d'un manuel sur la déclaration des cas de torture (1999). Enfin, et ce n'est pas là le moins important, l'Association, en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, a participé à la Journée internationale des Nations Unies de soutien aux victimes de la torture. (1998, 1999) en parrainant des séminaires sur l'impunité (avec le Rapporteur spécial des Nations Unies) et en menant à bien des campagnes d'information sur la célébration de cette journée particulière.

3. CENTRE FOR SOCIAL RESEARCH

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Depuis 1983, le Centre for Social Research est l'une des institutions féminines de pointe dans le domaine de l'action sociale. Il s'emploie à rendre les femmes autonomes et indépendantes et conscientes de leurs droits. Le Centre se consacre à la restructuration des relations hommes-femmes existantes en vue de l'autonomisation des femmes, particulièrement grâce :

A la mobilisation des femmes pour qu'elles participent à des programmes d'action sociale;

Au renforcement de leur prise de conscience, de leurs compétences, de leur productivité et de leur acceptation sociale;

A l'élimination de la discrimination, de l'isolement et de l'aliénation socio-culturels;

A l'élimination du sexisme, des inégalités entre les sexes et de la féminisation de la pauvreté;

En assurant un environnement bio-social propice à leur développement créatif;

En élargissant et en assurant l'autonomie socio-économique des populations rurales et sous-privilegiées en général, et des femmes en particulier;

En favorisant l'utilisation de la formation et du renforcement des capacités en vue de créer un ordre social propice à l'égalité entre hommes et femmes.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

Le Directeur exécutif a assisté à la quarante-troisième de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York, du 1er au 9 mars.

Le Directeur exécutif et deux représentants de l'organisation ont assisté au deuxième Congrès du Global Network of Women in Politics, intitulé "From Rhetoric to reality: Women's political participation, accountability and leadership" (Des discours à la réalité : la participation politique, la responsabilité et l'autorité des femmes", tenu aux Philippines du 28 au 30 août 1998;

Le Directeur exécutif et un représentant de l'organisation ont assisté à la Conférence sur les femmes dans la politique, tenue à Fidji en novembre 1998;

Le Directeur exécutif a assisté à la Conférence sur les femmes dans la politique du Comité de coordination de l'Asie du Sud, organisée le 30 avril 1998 par la branche de l'organisation à Colombo (Sri Lanka).

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

Le Centre for Social Research a été l'un des membres clés du Groupe spécial pour les femmes en l'an 2000 créé par le Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) en Inde en préparation de l'examen quinquennal par l'Assemblée générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing +5). Le Directeur exécutif et un représentant du Centre ont pris une part active à toutes les réunions organisées par le Groupe spécial et ont contribué au *India NGO Alternative Report*.

Autres activités

Mesures prises pour mettre en oeuvre les résolutions des Nations Unies

Le Centre est l'une des organisations chef de file pour ce qui est des campagnes et des activités de pression en faveur de l'autonomisation politique des femmes (septième domaine critique du Plan d'action de Beijing). Aux fins de l'application du Plan d'action, le Centre a tenu des réunions aux niveaux régional, national et local afin de diffuser l'information et de créer une coalition connue sous le nom de "Joint Action Front for Women", comprenant des organisations féminines et des particuliers de toutes les secteurs de la société. Le Directeur exécutif du Centre est le coordonnateur du Front. Au niveau régional, le Centre est le secrétariat du réseau pour les femmes dans la politique en Asie du Sud. Au niveau international, le Directeur est l'un des vice-présidents du Centre pour les femmes dans la politique en Asie et dans le Pacifique.

Le Centre réalise un important programme sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui est le quatrième domaine critique identifié par le Plan d'action de Beijing.

Le Centre entreprend des programmes d'enseignement et de formation à l'intention des adolescentes, le deuxième domaine critique du Plan d'action de Beijing.

Consultations et coopération avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies

Parmi ces activités figuraient :

a) La tenue d'un certain nombre de débats et de la Consultation de l'Asie du Sud à Genève conjointement avec le Centre for South Asia Studies lors des sessions de la Commission des droits de l'homme (1996-1999);

b) Réunion, à l'Organisation internationale du Travail (OIT), à Genève, avec M. Ispinath, Directeur, et M. J.M. Servenis, Chef d'équipe du Groupe spécial sur les relations industrielles;

c) Rencontre avec M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint afin de l'informer sur les événements récents concernant le Mouvement féminin en Inde (1999).

Préparation de documents et/ou autre matériel sur demande du Conseil économique et social et/ou de ses organes subsidiaires ou du Secrétariat des Nations Unies

Le Centre a rédigé un chapitre sur le travail dans le secteur non formel et les femmes pour le rapport intitulé *Le travail dans le monde, 1997-98*.

Assistance financière reçue des Nations Unies ou qui leur est accordée, collaboration sur le terrain, coparrainage de réunions, séminaires, études, etc.

Le Centre a réalisé des programmes de recherche-développement et de formation pour l'UNIFEM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Secrétariat du Commonwealth et d'autres organisations. Il a également :

a) contribué et participé à la célébration de la Journée internationale de la femme (8 mars), organisée par le Département de l'information;

b) a participé à tous les principaux programmes des Nations Unies entrepris par le Bureau régional du PNUD à Delhi;

c) a invité la Représentante résidente du PNUD, Mme Brenda Macsweeny à assister à un séminaire du Centre à Delhi;

d) a reçu M. R. Sudarshan, économiste hors-classe du PNUD qui a rendu visite au Centre aux fins de consultations sur un projet visant à renforcer la relation entre le gouvernement et les citoyens pour assurer une gouvernance efficace des organes locaux.

4. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DROIT PENAL

(Statut consultatif spécial accordé en 1952)

Introduction

L'Association internationale de droit pénal (AIDP) a été créée en 1924 en tant que successeur de l'International Kriminlistische Vereinigung, qui avait été créée en 1889. L'Association est une institution scientifique guidée par les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pendant toute son existence, l'AIDP a établi et entretenu une collaboration et un partenariat solides avec les Nations Unies et ses organismes et institutions spécialisées.

Le présent rapport couvre les activités réalisées par l'AIDP pendant la période 1996-1999 - également par l'intermédiaire des travaux de l'Institut supérieur international des sciences criminelles, créé par l'AIDP en 1972 en tant qu'institution chargée de la mise en oeuvre de ses programmes - qui représentent une contribution spécifique aux travaux des Nations Unies.

La contribution scientifique des activités de l'AIDP aux travaux des Nations Unies est concrétisée dans la liste impressionnante de publications publiées par l'Association par l'intermédiaire de la *Revue internationale de droit pénal* et les *Nouvelles études pénales*, qui sont toutes deux distribuées dans le monde entier. Au cours de la période à l'examen, la grande majorité des publications de l'AIDP ont traité de questions reliées aux Nations Unies, telles que la Cour pénale internationale (quatre publications), l'impunité, la protection des droits de l'homme, la justice après les conflits et la criminalité organisée (sept publications). En particulier, les comptes rendus consacrés aux réunions de la Cour pénale internationale ont été distribués à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies, aux Ministres des affaires étrangères et aux Ministres de la justice du monde entier.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

Au cours de la période à l'examen, l'AIDP a participé à plusieurs congrès, conférences et réunions internationaux. Pour ce qui en particulier des réunions des Nations Unies, les représentants de l'AIDP ont assisté, entre autres, aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme (Genève, 1996-1999), de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne, 1996-1999), et à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale (Rome, 1998). Le Président de l'AIDP a présidé le Comité de rédaction de la Conférence et a été vice-président du Comité préparatoire chargé de la création d'une cour criminelle internationale (New York, 1997-1999) et a également présidé les sessions du Comité spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée (Vienne, 1999).

Au cours de la période 1998-1999, la Commission des droits de l'homme a nommé le Président de l'Association expert indépendant en matière du droit à restitution, à indemnisation et à réadaptation des victimes de graves violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En outre, lors de la

/...

plupart des réunions des Nations Unies et autres réunions internationales, les représentants de l'AIDP ont été invités à faire des exposés, à agir en tant que conseillers, à soumettre des études ou des documents ou à fournir des avis spécialisés.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

Activités liées à la création d'une cour criminelle internationale

L'idée même d'une juridiction pénale internationale et d'un mécanisme compétent pour poursuivre et statuer sur les crimes internationaux et les violations des droits de l'homme a été conçue et entretenue dans le cadre de l'AIDP, ce qui fait que les travaux de l'Association ont été essentiels à la création de la Cour pénale internationale.

Au cours de la période 1997-1999, l'AIDP a organisé, en coopération avec le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, trois réunions intersessions du Comité préparatoire chargé de la création d'une cour criminelle internationale (29 mai-4 juin, 16-22 novembre 1997 et 22-26 juin 1999). En vue de la préparation de la Conférence diplomatique, l'AIDP a organisé une réunion officieuse du Bureau (4-8 mai 1998), à laquelle ont assisté les Présidents-désignés, le Rapporteur général, le Secrétariat des Nations Unies (Bureau des affaires juridiques et le Cabinet du Secrétaire général) et des experts travaillant à la création de la Cour pénale internationale.

Droit pénal international

En coopération avec le Centre pour la prévention internationale du crime du Secrétariat des Nations Unies, l'AIDP a organisé une conférence internationale sur "les systèmes de justice pénale comparée" (16-20 décembre 1997), traitant de questions aussi importantes que l'utilisation du droit pénal international pour harmoniser les différents systèmes et législations nationaux.

L'AIDP a grandement contribué aux travaux des Nations Unies en organisant le dix-septième Congrès international du droit pénal (Budapest, 5-11 septembre 1999), intitulé "The criminal justice systems facing the challenge of organized crime". Le Congrès a été précédé par quatre colloques préparatoires au cours desquels la question a été étudiée sous l'angle des différentes perspectives et procédures du droit pénal, 18-20 septembre 1997, Naples (Italie); 13-17 octobre 1997, Guadalajara (Mexique); 8-12 novembre 1997, Alexandrie (Egypte); 13-17 mai 1998, Utrecht (Pays-Bas). Les comptes rendus de ces colloques figurent dans quatre numéros de la *Revue internationale de droit pénal*. Malheureusement, bien que le thème du Congrès soit l'un des domaines prioritaires des Nations Unies, et que l'organe compétent du Secrétariat, l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, ait été constamment invité à jouer un rôle majeur dans la préparation et la mise en oeuvre du Congrès, celui-ci a décidé de ne pas y participer ou y contribuer, ce dont il a été pris note et qui a fait l'objet de critiques sévères dans une recommandation finale adressée au Secrétaire général par les 3 000 représentants de gouvernements et experts indépendants qui ont participé au Congrès.

Assistance technique aux pays en développement et pays en transition

La plupart des activités mentionnées ci-dessus ont un effet direct sur les programmes d'assistance technique et de coopération réalisés par l'AIDP en coopération avec les bureaux et les organes des Nations Unies et les institutions spécialisées et elles sont axées sur l'assistance aux pays en développement, particulièrement les pays d'Afrique et les pays arabes, ainsi que les pays d'Europe centrale et orientale. Ces programmes traitent de questions telles que le renforcement des droits de l'homme et leur respect dans les systèmes de justice pénale, la coopération internationale dans les questions pénales, notamment en matière d'extradition et d'entraide juridique, la lutte contre la criminalité organisée et ses manifestations transnationales, la bonne gouvernance et l'état de droit, et l'appui à la Cour pénale internationale.

Consultations et coopération avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies

L'AIDP entretient une étroite et fructueuse collaboration avec ses collègues de divers services du Secrétariat des Nations Unies. En particulier, les travaux ayant conduit à la création de la Cour pénale internationale et ceux relatifs à la protection des droits de l'homme ont encouragé la coopération avec les fonctionnaires du Bureau des affaires juridiques et du Haut Commissariat aux droits de l'homme.

Regrettablement, depuis 1998, à la suite de la politique délibérée adoptée par les dirigeants de l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime du Secrétariat des Nations Unies et malgré les demandes répétées et les offres de collaboration de l'Association, le processus consultatif et la coopération avec les fonctionnaires de l'Office se sont amenuisés de façon spectaculaire.

Cette situation, dont ont été informés le Secrétaire général et autres organes compétents, est néfaste non seulement pour les Nations Unies en tant qu'institution mais, plus spécialement pour ses Etats Membres, particulièrement les pays en développement et les pays en transition qui sont privés des effets bénéfiques des programmes organisés par l'AIDP en collaboration avec les divers bureaux des Nations Unies situés à Vienne, particulièrement le Centre pour la prévention internationale du crime et le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID). Plusieurs membres de l'Alliance des organisations non gouvernementales pour la prévention du crime et la justice pénale ont exprimé leurs préoccupations quant à la décision prise par l'Office de réduire sa coopération, ou de la rendre très sélective, avec ses partenaires de longue date, nonobstant les mandats et les recommandations des organes directeurs compétents des Nations Unies.

5. MAHILA DAKSHTA SAMITI

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Introduction

Depuis sa création en 1977, Mahila Dakshta Samiti est devenue l'une des organisations nationales et internationales chef de file. C'est une organisation sans but lucratif, non sectaire laïque de femmes vigilantes, qui s'emploient à créer un ordre social juste, équitable et humain au sein duquel les hommes et les femmes participeront sur un pied d'égalité dans une relation harmonieuse. A cette fin, elle s'efforce de lutter contre les fléaux sociaux qui affectent les femmes et les enfants en particulier et la société en général, et d'améliorer les conditions de vie des femmes et de les autonomiser, ainsi que de lutter contre le marché noir et la corruption. Samiti s'emploie ainsi à oeuvrer en faveur de l'application du droit à l'égalité accordé aux femmes par la Constitution de l'Inde. L'organisation a 21 filiales dans l'ensemble du pays.

Buts et objectifs

La Société a été créée pour :

- a) Inculquer aux femmes les valeurs des droits de l'homme, de la justice, de la démocratie, du socialisme et du laïcisme et de leur faire prendre conscience de leurs droits et de leurs responsabilités;
- b) De sensibiliser les femmes, particulièrement celles des classes les plus pauvres, à leurs droits et de leur inculquer un esprit d'autosuffisance et d'indépendance;
- c) D'affirmer et de sauvegarder les droits des femmes garantis dans la Constitution;
- d) D'appuyer, de protéger et de faire droit au statut, aux intérêts, au prestige et à la dignité des femmes;
- e) D'oeuvrer en faveur :
 - i) de l'application du droit à l'égalité des femmes afin de leur permettre de participer pleinement et sur un pied d'égalité avec les hommes dans tous les domaines de la vie;
 - ii) de la mise en oeuvre efficace d'une législation sociale progressive et de l'introduction d'une telle législation lorsqu'elle est nécessaire et où elle est nécessaire;
 - iii) de l'éducation et de la protection des consommateurs.
- f) De diffuser à tous les secteurs de la société les connaissances acquises par Samiti grâce à son expérience et aux résultats obtenus;

g) De mener à bien des recherches sur les problèmes affectant divers aspects de la vie, particulièrement des femmes et des enfants;

h) D'encourager la création de filiales de la Samiti dans l'ensemble de l'Inde;

i) De promouvoir et de s'efforcer d'obtenir l'égalité, l'unité et la coopération entre les femmes de différentes classes et secteurs de la société;

j) De coopérer et/ou de s'affilier avec et/ou accepter l'affiliation d'autres associations s'occupant des mêmes questions en Inde et dans d'autres pays.

La Samiti s'emploiera à réaliser ces objectifs grâce à des activités positives mais si et lorsque cela sera nécessaire, elle n'hésitera pas à les réaliser grâce à une lutte non violente et pacifique.

Depuis le dernier rapport, l'organisation a créé neuf filiales dans les Etats de Madhya Pradesh, Jammu et Kashmire, Bihar, Gujarat, Haryana, Bengal occidental, Assam, Tripura et Rajasthan. Elle a également des filiales internationales aux Etats-Unis, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, en Malaisie, à Maurice, en Egypte, en Turquie, au Bahreïn et au Népal;

Les fonds reçus proviennent principalement du Gouvernement indien et d'organismes des Nations Unies. Les filiales internationales reçoivent leur financement de contributions et de dons de leurs membres.

6. WORD OF LIFE CHRISTIAN FELLOWSHIP

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Introduction

Word of Life Christian Fellowship (WOLCF), connu également sous le nom de Word of Life Ministries International (WOLMI) est une organisation non gouvernementale sans but lucratif créée en 1985. L'organisation et son secrétariat ont leur siège à Kingston, Jamaïque. L'organisation reçoit une aide efficace de ses affiliés dans l'ensemble des Caraïbes, de l'Amérique latine, des Etats-Unis et du Royaume-Uni et, depuis 1996, est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social.

Buts et objectifs

La structure de l'organisation vise à faciliter un flux dynamique de l'information grâce à l'établissement de contacts avec des gouvernements et d'autres groupes en vue de faciliter des partenariats pour l'échange de connaissances, de technologies et aux fins de l'assistance financière. L'organisation a pour objectif d'encourager le développement et la croissance; d'être la voix des personnes, au sein de la communauté internationale, en ce qui concerne les questions qui affectent la qualité de leur vie et leurs conditions de vie. Le WOLMI s'efforce d'encourager les projets de vulgarisation dans les quartiers déshérités et de lancer des projets relatifs à la formation aux compétences, à la formation académique, au développement des jardins d'enfants, aux sports, à la protection de l'environnement et des ateliers à l'intention des entrepreneurs utilisant le "mustard seed principle" (principe du grain de moutarde).

Les programmes entrepris par WOLMI jusqu'à présent ont été principalement centrés sur le "mustard seed principle" qui est un principe biblique encourageant les individus à commencer avec le peu de ressources qu'ils possèdent pour réaliser leurs aspirations. WOLMI a affiné et développé plus avant ce principe en ce qui concerne son application à des projets d'affaires particuliers. Le "mustard seed principle" a été utilisé dans la région des Caraïbes, dans des pays tels que la Jamaïque et la Barbade. En 1999, le Président général de WOLMI a exposé ce principe à plus de 5 000 dirigeants religieux au Zimbabwe et à l'African Business Fellowship, large réseau chrétien. Au cours des deux dernières années de la période à l'examen, le WOLMI s'est fait l'avocat du "mustard seed principle" lors de séminaires et de réunions d'affaires tenus dans les Etats-Unis, à New York, en Floride, à Atlanta, dans le Connecticut et au Texas.

Initiatives/activités locales et régionales

Au cours des premières années de la période couverte par le rapport, l'organisation a mis l'accent sur les efforts de coopération aux niveaux local et régional, principalement en créant des réseaux et en déterminant des domaines de coopération en collaboration avec le Gouvernement de la Jamaïque, ainsi qu'avec les Gouvernements d'Etats de la région, à savoir la Trinité-et-Tobago, la Barbade, le Guyana et Sainte-Lucie. De tels efforts se sont traduits par la formation d'alliances positives pour WOLMI aux niveaux local et régional. Parmi

/...

ces alliances, un membre de l'organisation a été nommé au Conseil d'administration de la Correctional Services Production Company (COSPROD) au Ministère de la sécurité nationale et de la justice de la Jamaïque. COSPROD fournit un emploi à des personnes qui ont été emprisonnées, aidant ainsi à leur réadaptation.

Au niveau régional, des discussions ont été tenues, en mars 1998, entre deux directeurs et l'Envoyé spécial de WOLMI dans la région des Caraïbes orientales. Cette mission avait pour objectif d'aider les membres de la communauté chrétienne des affaires. Les débats ont débouché sur un accord pour la création d'un consortium d'hommes d'affaires devant se rendre en Jamaïque pour tenir de plus amples discussions avec le gouvernement en vue d'évaluer la possibilité d'entreprendre des projets et le potentiel offert par les débouchés d'affaires à la Jamaïque.

Autres activités régionales

Dans la région :

a) WOLMI a assisté en tant qu'observateur à la vingt-septième session de la Commission régionale des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Aruba, mai 1998);

b) En octobre 1998, le Directeur général (Justice) de WOLMI et l'Envoyé spécial à la Trinité-et-Tobago ont assisté à une conférence sur la criminologie et la justice pénale, tenu à la Barbade;

c) Le Secrétaire général de WOLMI a prononcé le discours inaugural et a aidé à la rédaction du Manifeste pour l'ORDU, parti politique nouvellement formé à Curaçao in décembre 1998;

d) En juin/juillet 1999, le Président général a également participé, avec 21 000 dirigeants et agents communautaires, à un séminaire sur l'élimination de la pauvreté et à des réunions de l'Agence de coopération nationale du Ministère des affaires étrangères du Brésil.

Activités internationales et activités reliées aux Nations Unies

Au niveau international, WOLMI a activement participé au cadre stratégique international des Nations Unies de la manière suivante :

a) Sous les auspices des Nations Unies, WOLMI a été représenté à une conférence consacrée aux préoccupations des jeunes et des parents, tenue en octobre 1998 à la Barbade; les débats ont porté sur les droits des adolescents à la santé en matière de procréation;

b) En 1998, WOLMI a assisté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la suite donnée au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire +5);

c) Dans le cadre de l'intérêt qu'il porte au "mustard seed principle" et à son applicabilité, en théorie et en pratique, au développement durable, le

Président général de WOLMI a également participé à des réunions de la Commission des Nations Unies pour le développement durable, à New York en 1998;

d) En 1999, le Président général s'est également employé à soutenir la Journée des Nations Unies à Southfield, Michigan (Etats-Unis) et a reçu une proclamation du maire de Southfield, Donald F. Fracassi, au nom de WOLMI et des Nations Unies, déclarant le 24 octobre, Journée des Nations Unies à Southfield.

e) WOLMI a assisté à la première session du Comité préparatoire pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui doit se tenir en 2001 pour examiner la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants, tenue au Siège des Nations Unies en mai/juin 2000;

f) WOLMI a également été représenté à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée "Les femmes en l'an 2000 : Egalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle", tenue au Siège des Nations Unies du 5 au 9 juin 2000.

7. YOUTH FOR UNITY AND VOLUNTARY ACTION

(Statut consultatif général accordé en 1996)

Objectifs

Youth for Unity and Voluntary Action (YUVA) a pour objectif d'autonomiser les opprimés et les marginalisés en aidant leurs organisations et institutions à établir des partenariats égaux dans le processus du développement, en assurant le respect de leur droit de l'homme de vivre dans la sécurité, la dignité et la paix; de créer un partenariat critique avec le gouvernement et de former des alliances avec d'autres acteurs de la société civile tels que les mouvements populaires, les syndicats, les groupes féminins, les institutions académiques et le secteur privé afin de favoriser et de renforcer le processus d'autonomisation des peuples.

Principales activités

YUVA travaille avec les habitants des taudis et les sans abri, les enfants des rues et des enfants qui travaillent dans le cadre de programmes de logement et de développement de l'infrastructure, des programmes d'éducation, des abris pour la nuit, et en fournissant une aide juridique et en accomplissant d'autres travaux de développement humain. Outre la politique menée par les pouvoirs publics et l'éducation, YUVA a pour priorités d'influencer les politiques, de créer des réseaux, d'entreprendre des activités d'appui et de fournir des conseils, de favoriser l'action solidaire, et le renforcement des capacités des organisations populaires et des groupes locaux.

Affiliation avec des organisations non gouvernementales internationales

YUVA est membre du Conseil d'administration du Comité pour le logement et les droits fonciers d'Habitat International Coalition, organisation mondiale se faisant l'avocat du droit au logement.

YUVA est membre fondateur de la Coalition asiatique pour le droit au logement située à Bangkok.

YUVA accueille le Programme indien de Focus on the Global South.

YUVA fait partie du Human Rights Cities Network appuyé par la People's Decade of Human Rights Education (Décennie populaire de l'éducation en matière de droits de l'homme).

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

YUVA a présidé le groupe d'ONG pour la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tenue à Istanbul en 1995.

YUVA a participé aux travaux du Comité préparatoire pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre du Plan d'action d'Habitat qui doit se tenir en 2001.

YUVA a participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social, tenue à Genève en l'an 2000.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

YUVA n'a coopéré avec aucun organisme des Nations Unies ou institution spécialisée.

Autres activités

Mesures prises pour mettre en oeuvre les résolutions des Nations Unies et consultations et coopération avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies

YUVA travaille en collaboration avec le bureau de l'UNICEF à Mumbai (Inde) sur les questions relatives aux droits de l'enfant.

Préparation de document et/ou autre matériel à la demande du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ou du Secrétariat des Nations Unies

YUVA travaille à la rédaction d'un document intitulé "Globalisation, déplacement and the poor" pour le Centre sur les établissements humains (Habitat).

Autres exemples d'activités consultatives ou de fond, y compris l'assistance financière reçue ou donnée aux Nations Unies, collaboration sur le terrain, parrainage conjoint de réunions, séminaires, études, etc.

YUVA a collaboré sur le terrain avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par l'intermédiaire du Département de la science et de la technologie du Gouvernement indien, en favorisant la réinstallation participatoire dans la ville de Mumbai de 1 250 familles dont la communauté avait été détruite.
